

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mai 2019

---

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE - (N° 1955)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 613

présenté par  
Mme Ménard et Mme Lorho

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 20 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.